



COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE SAINTONGE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 21 décembre 2022 à 17h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la salle des fêtes de Trizay.

PRESENTS : M. BARREAUD Sylvain, Président,
 M. GRENON Jean-Claude, Mme RIVIERE Monique, M. MACHEFERT Patrick, M. RAFFE David, MICHAUD Jacky, SIGNAT Lyliane,
 Vice-Présidents

Mmes BOISSEAU Béatrice, BOURSIQUOT Nelly, DUCAYLA Christine, GRATON Sabrina, GUIBERTEAU Cathie, LOUASSIER Nadège, MARTIN Marie-Noëlle, MOURET Sylvie, PELLETIER Marie-Claude

Mrs BERNARD Dominique, CAILLAUD Stanislas, DURAND Lionel, GACHET Philippe, GAILLOT Jean-Paul, GANDAUBER Gérard, HILLAIRET Christian, MAJEAU Stéphane, POCH Patrick, SCHNEIDER Alexandre, STAUDER Jean- Denis, VIALE Jean-Pascal, VIDAL Patrick

Visioconférence : /

Excusés : BACHEREAU Patrice (pouvoir à Stéphane MAJEAU), BOURSIQUOT Brigitte, DALAIS Gaëlle, MOINET Mikael (pouvoir à Sylvain BARREAUD)

Date de la convocation : 13 décembre 2022

Présents : 29

Votants : 31

Secrétaire de séance : Mme Monique RIVIERE

REÇU

13 JAN. 2023

**Sous-Préfecture
de SAINTES**

VOIRIE : TRANSFERTS DE VOIES

Vu les statuts de la Communauté de Communes, notamment l'article 2.2.3 relatifs à la compétence « création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire »,

Considérant les voies mises à disposition de la Communauté de Communes, dans le cadre de l'exercice de la compétence « création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire », lors du conseil communautaire du 15 décembre 2021

Considérant la délibération de la commune de St Sulpice d'Arnoult du 8 décembre 2022 modifiant son tableau de classement des voies communales et notifiant par la suite le transfert vers la Communauté de Communes de la rue des tournesols (108 ml) et la rue des poiriers (325 ml) portant son linéaire transféré de 28 712 ml à 29145 ml,

Considérant la délibération de la commune de Ste Gemme du 15 décembre 2022 modifiant son tableau de classement des voies communales et notifiant par la suite le transfert vers la communauté de communes de l'impasse de Pouzaur (113 ml) et de l'extension de la route de la Crocherie VC 37 (82 ml) portant son linéaire transféré de 53044 ml à 53239 ml,

Monsieur le Président soumet à l'approbation des membres du Conseil l'actualisation pour la commune de St Sulpice d'Arnoult à 29 145 ml transférés et la commune de Ste Gemme à 53 239 ml transférés modifiant ainsi le linéaire total pour la Communauté de Communes à 509 483 ml.

Adopté à l'unanimité

A Trizay, le 21 décembre 2022

Le président

 Cœur de Saintonge
 Sylvain BARREAUD
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



**COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE SAINTONGE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 DECEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 21 décembre 2022 à 17h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la salle des fêtes de Trizay.

PRESENTS : M. BARREAUD Sylvain, Président,

M. GRENON Jean-Claude, Mme RIVIERE Monique, M. MACHEFERT Patrick, M. RAFFE David, MICHAUD Jacky, SIGNAT Lyliane, Vice-Présidents

Mmes BOISSEAU Béatrice, BOURSIQUOT Nelly, DUCAYLA Christine, GRATON Sabrina, GUIBERTEAU Cathie, LOUASSIER Nadège, MARTIN Marie-Noëlle, MOURET Sylvie, PELLETIER Marie-Claude

Mrs BERNARD Dominique, CAILLAUD Stanislas, DURAND Lionel, GACHET Philippe, GAILLOT Jean-Paul, GANDAUBER Gérard, HILLAIRET Christian, MAJEAU Stéphane, POCH Patrick, SCHNEIDER Alexandre, STAUDER Jean- Denis, VIALE Jean-Pascal, VIDAL Patrick

Visioconférence : /

Excusés : BACHEREAU Patrice (pouvoir à Stéphane MAJEAU), BOURSIQUOT Brigitte, DALAIS Gaëlle, MOINET Mikaël (pouvoir à Sylvain BARREAUD)

Date de la convocation : 13 décembre 2022

Présents : 29

Votants : 31

Secrétaire de séance : Mme Monique RIVIERE

REÇU

13 JAN. 2023

**Sous-Préfecture
de SAINTES**

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil que les structures en gestion déléguées de la compétence enfance-jeunesse bénéficient d'un soutien annuel.

Dans ce contexte, Monsieur le Président soumet à l'approbation des délégués communautaires les subventions suivantes :

- ASLH Les P'tites Mésanges – Commune de Sainte-Radegonde – Solde de la subvention 28 233 €
- Par ailleurs, lors des visites du soirs, la commune de Sainte-Radegonde a fait l'avance pour la CdC pour le cachet artistique de 1 050 €. Le Président propose le remboursement de cette avance à la commune de Sainte-Radegonde.

Lors de la Commission « Subvention Associations » du 17 novembre 2022, l'association « Echappée Belle » n'avait pas transmis les éléments pour l'obtention de la subvention de soutien aux jeunes licenciés. La Présidente de l'Association a informé depuis, qu'elle avait un total de 24 licenciés pour la saison 2021/2022.

Monsieur le Président soumet à l'approbation des délégués communautaires l'attribution d'une subvention de 240 € (10 € par licencié) à l'association « Echappée Belle ».

Monsieur le Président sollicite l'accord des membres du Conseil pour soutenir l'association SOLCANPO (Banque Alimentaire) à hauteur de 222,59 € (dépenses téléphoniques).

Adopté à l'unanimité

A Trizay, le 21 décembre 2022

Le Président

Sylvain BARREAUD



**COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE SAINTONGE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 DECEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 21 décembre 2022 à 17h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la salle des fêtes de Trizay.

PRESENTS : M. BARREAUD Sylvain, Président,
M. GRENON Jean-Claude, Mme RIVIERE Monique, M. MACHEFERT Patrick, M. RAFFE David, MICHAUD Jacky, SIGNAT Lyliane, Vice-Présidents
Mmes BOISSEAU Béatrice, BOURSQUOT Nelly, DUCAYLA Christine, GRATON Sabrina, GUIBERTEAU Cathie, LOUASSIER Nadège, MARTIN Marie-Noëlle, MOURET Sylvie, PELLETIER Marie-Claude
Mrs BERNARD Dominique, CAILLAUD Stanislas, DURAND Lionel, GACHET Philippe, GAILLOT Jean-Paul, GANDAUBER Gérard, HILLAIRET Christian, MAJEAU Stéphane, POCH Patrick, SCHNEIDER Alexandre, STAUDER Jean- Denis, VIALE Jean-Pascal, VIDAL Patrick
Visioconférence : /
Excusés : BACHEREAU Patrice (pouvoir à Stéphane MAJEAU), BOURSQUOT Brigitte, DALAIS Gaëlle, MOINET Mikaël (pouvoir à Sylvain BARREAUD)

Date de la convocation : 13 décembre 2022
Présents : 29
Votants : 31
Secrétaire de séance : Mme Monique RIVIERE

REÇU

13 JAN. 2023

Sous-Préfecture
de SAINTES

SECTEUR JEUNESSE : TARIFICATION 2023

Monsieur le Président informe les membres du Conseil que les tarifications des différentes activités, camps, stages ou autres animations du Secteur Jeunesse doivent faire l'objet d'une validation annuelle par le conseil communautaire.

TARIFICATION SECTEUR JEUNESSE					
	Tarif unique	QF* 1 de 0€ à 760€	QF* 2 de 761€ à + de 1000€	Non allocataire CAF (ex : MSA)	HORS CDC
DROIT D'ACCES AU SERVICE					
Annuel et par famille		5,10 €	5,20 €	5,30 €	5,50 €
De septembre à décembre et par famille		3,10 €	3,20 €	3,30 €	3,50 €
ACTIVITES					
En 1/2 journée sans activités payantes	2 €				
En 1/2 journée avec activités payantes	3 €				
Avec repas	5 €				

Spécifiques (Laser-game, karting...)	10 €				
STAGES					
1/2 journée	5 €				
SOIREES					
Sans repas avec ou sans activités payantes	2 €				
Avec repas sans activités payantes	4 €				
Avec repas avec activités payantes	6 €				
JOURNEES					
Festivals, visites, sorties	5 €				
Parcs d'attractions		10 €	15 €	20 €	25 €
SUPPLEMENTS**					
Supplément 1	2 €				
Supplément 2	3 €				
Supplément 3	5 €				
SEJOURS (à partir de 6 jours)					
Vacances scolaires (été, printemps, tousaint)		160 €	200 €	240 €	280 €
Raid Mob		250 €	300 €	350 €	400 €
MINI SEJOURS (jusqu'à 5 jours)					
Raid Mob (2 à 3 jours)		140 €	170 €	200 €	230 €
Autres		70 €	100 €	130 €	160 €
SEJOUR HIVER (à partir de 6 jours- ski et autres)					
QF1 de 0€ à 300€	200,00 €				
QF2 de 301€ à 500€	225,00 €				
QF3 de 501€ à 760€	250,00 €				
QF4 de 761€ à 1000€	275,00 €				
QF5 + de 1000€	300,00 €				
Non allocataire	350,00 €				
Hors CDC	400,00 €				

* QF = Quotient Familial

**Déterminé suivant le niveau de prestation proposé

SORTIES FAMILLES type parc d'attraction/ visite

Adultes		8 €	8€20	8€30	8€50
Enfant		5 €	5€20	5€30	5€50

SORTIES FAMILLES sur le territoire, visites, festival

Adultes		2 €	2€20	2€30	2€50
Enfant		1 €	1€20	1€30	1€50

Adopté à l'unanimité

A Trizay, le 21 décembre 2022

Le Président

Sylvain BARREAUD





**COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE SAINTONGE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 DECEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 21 décembre 2022 à 17h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la salle des fêtes de Trizay.

PRESENTS : M. BARREAUD Sylvain, Président,
M. GRENON Jean-Claude, Mme RIVIERE Monique, M. MACHEFERT Patrick, M. RAFFE David, MICHAUD Jacky, SIGNAT Lyliane,
Vice-Présidents

Mmes BOISSEAU Béatrice, BOURSQUOT Nelly, DUCAYLA Christine, GRATON Sabrina, GUIBERTEAU Cathie, LOUASSIER Nadège, MARTIN Marie-Noëlle, MOURET Sylvie, PELLETIER Marie-Claude

Mrs BERNARD Dominique, CAILLAUD Stanislas, DURAND Lionel, GACHET Philippe, GAILLOT Jean-Paul, GANDAUBER Gérard, HILLAIRET Christian, MAJEAU Stéphane, POCH Patrick, SCHNEIDER Alexandre, STAUDER Jean- Denis, VIALE Jean-Pascal, VIDAL Patrick

Visioconférence : /

Excusés : BACHEREAU Patrice (pouvoir à Stéphane MAJEAU), BOURSQUOT Brigitte, DALAIS Gaëlle, MOINET Mikaël (pouvoir à Sylvain BARREAUD)

Date de la convocation : 13 décembre 2022

Présents : 29

Votants : 31

Secrétaire de séance : Mme Monique RIVIERE

REÇU

13 JAN. 2023

**Sous-Préfecture
de SAINTES**

MISSION LOCALE : CONVENTION 2022

Suite au bilan 2022 de la mission locale de Saintes et Saintonge, Monsieur le Président sollicite l'autorisation des membres du Conseil pour signer la convention 2022 correspondant au montant de 27 543 €.

Adopté à l'unanimité

A Trizay, le 21 décembre 2022

Le Président

 Sylvain BARREAUD



**COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE SAINTONGE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 DECEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 21 décembre 2022 à 17h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la salle des fêtes de Trizay.

PRESENTS : M. BARREAUD Sylvain, Président,
M. GRENON Jean-Claude, Mme RIVIERE Monique, M. MACHEFERT Patrick, M. RAFFE David, MICHAUD Jacky, SIGNAT Lyliane, Vice-Présidents
Mmes BOISSEAU Béatrice, BOURSQUOT Nelly, DUCAYLA Christine, GRATON Sabrina, GUIBERTEAU Cathie, LOUASSIER Nadège, MARTIN Marie-Noëlle, MOURET Sylvie, PELLETIER Marie-Claude
Mrs BERNARD Dominique, CAILLAUD Stanislas, DURAND Lionel, GACHET Philippe, GAILLOT Jean-Paul, GANDAUBER Gérard, HILLAIRET Christian, MAJEAU Stéphane, POCH Patrick, SCHNEIDER Alexandre, STAUDER Jean- Denis, VIALE Jean-Pascal, VIDAL Patrick
Visioconférence : /
Excusés : BACHEREAU Patrice (pouvoir à Stéphane MAJEAU), BOURSQUOT Brigitte, DALAIS Gaëlle, MOINET Mikaël (pouvoir à Sylvain BARREAUD)

Date de la convocation : 13 décembre 2022
Présents : 29
Votants : 31
Secrétaire de séance : Mme Monique RIVIERE

REÇU

13 JAN. 2023

**Sous-Préfecture
de SAINTES**

TOURISME : MAISON MARIE BON – ACTUALISATION PLAN DE FINANCEMENT

Il convient de réajuster le plan de financement au vu des devis reçus pour la réalisation et la mise en place de la scénographie dans la maison Marie Bon et des subventions obtenues ou en cours d'obtention pour ce projet.

Monsieur le Président soumet à l'approbation des membres du Conseil l'actualisation du plan de financement du projet de la Maison Marie Bon, projet qui s'inscrit dans l'anniversaire du centenaire de la mort de Pierre Loti en partenariat avec la ville de Rochefort

Conception scientifique des textes	3 000 €		
Traduction en anglais des textes	590 €	Conseil Départemental (20 %)	15 890 €
Illustrations	2 500 €		
Scénographe & graphiste	30 000 €	Europe/ Région LEADER Saintonge Romane	30 000 €
Supports d'exposition & impression :		CdC Cœur de Saintonge	33 577.75 €
Menuiserie	9 450 €		
Graphisme :			
réalisation des modules d'exposition	20 285 €		
reproduction photos	1 000 €		
broderie textile numérique	950 €		
impression flyer	340.65 €		
Kakémonos	272.50 €		

Conception & réalisation d'une bande son			
Prise de son	1 686 €		
Mobilier : équipements audio et vidéo et installation	9 393.60 €		
Total HT provisoire	79 467.75 €	Total HT	79 467.75 €

Adopté à l'unanimité

A Trizay, le 21 décembre 2022

Le Président

Sylvain BARREAUD





REÇU

- 4 JAN. 2023

Sous-Préfecture
de SAINTES

**COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE SAINTONGE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 DECEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 21 décembre 2022 à 17h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la salle des fêtes de Trizay.

PRESENTS : M. BARREAUD Sylvain, Président,

M. GRENON Jean-Claude, Mme RIVIERE Monique, M. MACHEFERT Patrick, M. RAFFE David, MICHAUD Jacky, SIGNAT Lyliane, Vice-Présidents

Mmes BOISSEAU Béatrice, BOURSIQUOT Nelly, DUCAYLA Christine, GRATON Sabrina, GUIBERTEAU Cathie, LOUASSIER Nadège, MARTIN Marie-Noëlle, MOURET Sylvie, PELLETIER Marie-Claude

Mrs BERNARD Dominique, CAILLAUD Stanislas, DURAND Lionel, GACHET Philippe, GAILLOT Jean-Paul, GANDAUBER Gérard, HILLAIRET Christian, MAJEAU Stéphane, POCH Patrick, SCHNEIDER Alexandre, STAUDER Jean- Denis, VIALE Jean-Pascal, VIDAL Patrick

Visioconférence : /

Excusés : BACHEREAU Patrice (pouvoir à Stéphane MAJEAU), BOURSIQUOT Brigitte, DALAIS Gaëlle, MOINET Mikaël (pouvoir à Sylvain BARREAUD)

Date de la convocation : 13 décembre 2022

Présents : 29

Votants : 31

Secrétaire de séance : Mme Monique RIVIERE

TOURISME : MAISON MARIE BON - CONSULTATION

Monsieur le Président soumet à l'approbation des membres du Conseil la consultation suivante :

Choix des prestataires pour la réalisation et l'installation des éléments scénographiques, audio, vidéo et graphiques de l'exposition permanente *Maison de Marie Bon, Pierre Loti à Saint-Porchaire* pour une ouverture au public le 1er juillet 2023.

1 – Equipement audio et vidéo avec installation sur site

Entreprise	Cout HT	Cout TTC	Commentaires
RSF Toulouse	1 730 €	2 148 €	Réponse incomplète et non recevable : ne répond pas strictement à la demande, ne fournit pas de vidéo projecteur et n'assure pas l'installation et les réglages. La société n'est pas venue sur place
Audio vidéo – Challans	6 184 €	7 420 €	Equipement complet + installation. L'entreprise est venue sur place.
Tedélec Niort	9 393.60 €	11 272.32 €	Equipement complet + installation. L'entreprise est venue sur place. Réponse la mieux adaptée aux attendus du

			projet
--	--	--	--------

2- Broderie textile numérique

Entreprise	Cout HT	Cout TTC
Combustible- numérique	950 €	950 €
DL système	1 195 €	1 434 €

3 – Impression des flyers en 10 000 exemplaires

Entreprise	Cout HT	Cout TTC
Imprim ton ID 10 000 ex	340.65 €	408.78 €
IRO 10 000 ex	536.00 €	643.00 €

Monsieur le Président propose soumet à l'approbation des membres du Conseil les choix des entreprises suivantes répondant à l'ensemble des critères techniques et financiers de la consultation :

- 1 - équipement audio et vidéo : Nédélec Niort
- 2 - Broderie textile numérique : Combustible numérique
- 3 - Impression des flyers : Imprim ton ID

Adopté à l'unanimité

A Trizay, le 21 décembre 2022

Le Président

 Coeur de Saintonge
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
 Sylvain BARREAUD

REÇU

- 4 JAN. 2023

Sous-Préfecture
de SAINTES



COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE SAINTONGE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 21 décembre 2022 à 17h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la salle des fêtes de Trizay.

PRESENTS : M. BARREAUD Sylvain, Président,
 M. GRENON Jean-Claude, Mme RIVIERE Monique, M. MACHEFERT Patrick, M. RAFFE David, MICHAUD Jacky, SIGNAT Lyliane, Vice-Présidents
 Mmes BOISSEAU Béatrice, BOURSQUOT Nelly, DUCAYLA Christine, GRATON Sabrina, GUIBERTEAU Cathie, LOUASSIER Nadège, MARTIN Marie-Noëlle, MOURET Sylvie, PELLETIER Marie-Claude
 Mrs BERNARD Dominique, CAILLAUD Stanislas, DURAND Lionel, GACHET Philippe, GAILLOT Jean-Paul, GANDAUBER Gérard, HILLAIRET Christian, MAJEAU Stéphane, POCH Patrick, SCHNEIDER Alexandre, STAUDER Jean- Denis, VIALE Jean-Pascal, VIDAL Patrick
 Visioconférence : /
 Excusés : BACHEREAU Patrice (pouvoir à Stéphane MAJEAU), BOURSQUOT Brigitte, DALAIS Gaëlle, MOINET Mikaël (pouvoir à Sylvain BARREAUD)

Date de la convocation : 13 décembre 2022
 Présents : 29
 Votants : 31
 Secrétaire de séance : Mme Monique RIVIERE

REÇU

13 JAN. 2023

**Sous-Préfecture
 de SAINTES**

TOURISME : MAISON MARIE BON – CONVENTION CHARTE GRAPHIQUE VILLE DE ROCHEFORT

La Ville de ROCHEFORT s'engage à céder, gracieusement l'ensemble de ses droits patrimoniaux d'auteur sur le logo de Pierre Loti réalisé par l'artiste Coco FRONSAC.
 Ces droits patrimoniaux d'auteur comprennent le droit de reproduction et le droit de représentation.

La Communauté de Communes doit s'engager à utiliser le logo fourni par la Ville de Rochefort, dans le cadre de la promotion de la Maison de Pierre Loti et de la promotion du territoire, sous les formes papier et numérique.

Sont cédés uniquement, dans le cadre de cette présente cession de droits, les droits de reproduction et de représentation dans le cadre de la promotion du territoire en lien avec la Maison Pierre Loti.
 La CDC s'engage à ne faire aucune exploitation commerciale du logo.

Monsieur le Président soumet à l'approbation des membres du Conseil la charte graphique élaborée en partenariat avec la ville de Rochefort.

Charte en annexe de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

A Trizay, le 21 décembre 2022

Le Président

Sylvain BARREAUD



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE SAINTONGE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 21 décembre 2022 à 17h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la salle des fêtes de Trizay.

PRESENTS : M. BARREAUD Sylvain, Président,

M. GRENON Jean-Claude, Mme RIVIERE Monique, M. MACHEFERT Patrick, M. RAFFE David, MICHAUD Jacky, SIGNAT Lyliane, Vice-Présidents

Mmes BOISSEAU Béatrice, BOURSQUOT Nelly, DUCAYLA Christine, GRATON Sabrina, GUIBERTEAU Cathie, LOUASSIER Nadège, MARTIN Marie-Noëlle, MOURET Sylvie, PELLETIER Marie-Claude

Mrs BERNARD Dominique, CAILLAUD Stanislas, DURAND Lionel, GACHET Philippe, GAILLOT Jean-Paul, GANDAUBER Gérard, HILLAIRET Christian, MAJEAU Stéphane, POCH Patrick, SCHNEIDER Alexandre, STAUDER Jean- Denis, VIALE Jean-Pascal, VIDAL Patrick

Visioconférence : /

Excusés : BACHEREAU Patrice (pouvoir à Stéphane MAJEAU), BOURSQUOT Brigitte, DALAIS Gaëlle, MOINET Mikaël (pouvoir à Sylvain BARREAUD)

Date de la convocation : 13 décembre 2022

Présents : 29

Votants : 31

Secrétaire de séance : Mme Monique RIVIERE

REÇU

13 JAN. 2023

Sous-Préfecture
de SAINTES

PAYS SAINTONGE ROMANE : REPRESENTANTS PONT L'ABBE D'ARNOULT

Monsieur le Président soumet à l'approbation des membres du Conseil les désignations des délégués suivants pour l'établissement public Pays de Saintonge Romane :

Pont l'Abbé d'Arnoult :

- Jean-François BON délégué titulaire
- Benoît COMBAUD délégué suppléant

Adopté à l'unanimité

A Trizay, le 21 décembre 2022

Le Président

Sylvain BARREAUD



**COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE SAINTONGE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 DECEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 21 décembre 2022 à 17h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la salle des fêtes de Trizay.

PRESENTS : M. BARREAUD Sylvain, Président,

M. GRENON Jean-Claude, Mme RIVIERE Monique, M. MACHEFERT Patrick, M. RAFFE David, MICHAUD Jacky, SIGNAT Lyliane, Vice-Présidents

Mmes BOISSEAU Béatrice, BOURSIQUOT Nelly, DUCAYLA Christine, GRATON Sabrina, GUIBERTEAU Cathie, LOUASSIER Nadège, MARTIN Marie-Noëlle, MOURET Sylvie, PELLETIER Marie-Claude

Mrs BERNARD Dominique, CAILLAUD Stanislas, DURAND Lionel, GACHET Philippe, GAILLOT Jean-Paul, GANDAUBER Gérard, HILLAIRET Christian, MAJEAU Stéphane, POCH Patrick, SCHNEIDER Alexandre, STAUDER Jean- Denis, VIALE Jean-Pascal, VIDAL Patrick

Visioconférence : /

Excusés : BACHEREAU Patrice (pouvoir à Stéphane MAJEAU), BOURSIQUOT Brigitte, DALAIS Gaëlle, MOINET Mikaël (pouvoir à Sylvain BARREAUD)

Date de la convocation : 13 décembre 2022

Présents : 29

Votants : 31

Secrétaire de séance : Mme Monique RIVIERE

REÇU

13 JAN. 2023

**Sous-Préfecture
de SAINTES**

RENOVATION ENERGETIQUE : PLATEFORME FRANCE RENOV – CONVENTION CDC GEMOZAC

Monsieur le Président informe les membres du Conseil que le CRER dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt assure les missions d'animation de la plateforme unique de rénovation énergétique « Saintonge habitat énergie » vers les habitants de Cœur de Saintonge et de la CdC de Gémozac, avec le soutien de l'Etat et de la Région Nouvelle Aquitaine.

Cette action, pour être maintenue, a fait l'objet d'une candidature auprès de la Région Nouvelle Aquitaine pour l'année 2023.

Ainsi Monsieur le Président sollicite l'autorisation des membres du Conseil pour :

- Que la CdC Cœur de Saintonge conventionne avec la collectivité coordinatrice, en l'occurrence la CdC de Gémozac afin de matérialiser le partenariat et l'animation de la plateforme de rénovation entre les 2 collectivités.
- Participer aux coûts d'application de la plateforme unique estimés aux alentours de 55 144 € dont le reste à charge des collectivités, une fois les aides de la Région Nouvelle Aquitaine déduites, représente un total prévisionnel d'environ 9724 € à répartir entre les 2 collectivités.

Adopté à l'unanimité

A Trizay, le 21 décembre 2022

Le Président


 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
 Sylvain BARREAUD



**COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE SAINTONGE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 DECEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 21 décembre 2022 à 17h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la salle des fêtes de Trizay.

PRESENTS : M. BARREAUD Sylvain, Président,
M. GRENON Jean-Claude, Mme RIVIERE Monique, M. MACHEFERT Patrick, M. RAFFE David, MICHAUD Jacky, SIGNAT Lyliane, Vice-Présidents
Mmes BOISSEAU Béatrice, BOURSQUOT Nelly, DUCAYLA Christine, GRATON Sabrina, GUIBERTEAU Cathie, LOUASSIER Nadège, MARTIN Marie-Noëlle, MOURET Sylvie, PELLETIER Marie-Claude
Mrs BERNARD Dominique, CAILLAUD Stanislas, DURAND Lionel, GACHET Philippe, GAILLOT Jean-Paul, GANDAUBER Gérard, HILLAIRET Christian, MAJEAU Stéphane, POCH Patrick, SCHNEIDER Alexandre, STAUDER Jean- Denis, VIALE Jean-Pascal, VIDAL Patrick
Visioconférence : /
Excusés : BACHEREAU Patrice (pouvoir à Stéphane MAJEAU), BOURSQUOT Brigitte, DALAIS Gaëlle, MOINET Mikaël (pouvoir à Sylvain BARREAUD)

Date de la convocation : 13 décembre 2022

Présents : 29

Votants : 31

Secrétaire de séance : Mme Monique RIVIERE

REÇU

13 JAN. 2023

**Sous-Préfecture
de SAINTES**

ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION

Monsieur le Président soumet aux membres du Conseil le tableau suivant concernant les attributions de compensation 2023 :

COMMUNES	Attribution de compensation de Base	Transfert de charge tourisme	Nouvelle attribution de compensation 2023
BALANZAC	11 064		11 064
BEURLAY	30 847		30 847
CRAZANNES	-2 284		- 2 284
GEAY	9 995		9 995
LA VALLEE	5 259		5 259
LES ESSARDS	23 086		23 086.
NANCRAS	-6 770		- 6 770
NIEUL LES SAINTES	7 172		7 172
PASSAY	46 146		46 146
PONT L'ABBE D'ARNOULT	108 989	-11 484	97 505
PORT D'ENVAUX	78 755	-1 299	77 456
ROMEGOUX	-5 752		- 5 752
SOULIGNONNES	14 873		14 873
ST PORCHAIRE	115 926		115 926
ST SULPICE D'ARNOULT	4 592		4 592
STE GEMME	19 895		19 895

STE RADEGONDE	501		501
TRIZAY	-3 429	-7 782	- 11 211
TOTAUX	458 865	-20 565	438300

Adopté à l'unanimité

A Trizay, le 21 décembre 2022

Le Président



COEUR DE SAINTONGE

Sylvain BARREAUD COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE SAINTONGE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 21 décembre 2022 à 17h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la salle des fêtes de Trizay.

PRESENTS : M. BARREAUD Sylvain, Président,
 M. GRENON Jean-Claude, Mme RIVIERE Monique, M. MACHEFERT Patrick, M. RAFFE David, MICHAUD Jacky, SIGNAT Lyliane,
 Vice-Présidents

Mmes BOISSEAU Béatrice, BOURSIQUOT Nelly, DUCAYLA Christine, GRATON Sabrina, GUIBERTEAU Cathie, LOUASSIER Nadège, MARTIN Marie-Noëlle, MOURET Sylvie, PELLETIER Marie-Claude

Mrs BERNARD Dominique, CAILLAUD Stanislas, DURAND Lionel, GACHET Philippe, GAILLOT Jean-Paul, GANDAUBER Gérard, HILLAIRET Christian, MAJEAU Stéphane, POCH Patrick, SCHNEIDER Alexandre, STAUDER Jean- Denis, VIALE Jean-Pascal, VIDAL Patrick

Visioconférence : /

Excusés : BACHEREAU Patrice (pouvoir à Stéphane MAJEAU), BOURSIQUOT Brigitte, DALAIS Gaëlle, MOINET Mikaël (pouvoir à Sylvain BARREAUD)

Date de la convocation : 13 décembre 2022

Présents : 29

Votants : 31

Secrétaire de séance : Mme Monique RIVIERE

REÇU

13 JAN. 2023

**Sous-Préfecture
de SAINTES**

ADMISSIONS EN NON VALEUR

Monsieur le Président, sur proposition du SGC de Rochefort, soumet à l'approbation des membres du Conseil les admissions en non-valeur pour une somme de 13 116, 48 €.

Adopté à l'unanimité

A Trizay, le 21 décembre 2022

Le Président

Sylvain BARREAUD
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE SAINTONGE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 21 décembre 2022 à 17h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la salle des fêtes de Trizay.

PRESENTS : M. BARREAUD Sylvain, Président,

M. GRENON Jean-Claude, Mme RIVIERE Monique, M. MACHEFERT Patrick, M. RAFFE David, MICHAUD Jacky, SIGNAT Lyliane, Vice-Présidents

Mmes BOISSEAU Béatrice, BOURSQUOT Nelly, DUCAYLA Christine, GRATON Sabrina, GUIBERTEAU Cathie, LOUASSIER Nadège, MARTIN Marie-Noëlle, MOURET Sylvie, PELLETIER Marie-Claude

Mrs BERNARD Dominique, CAILLAUD Stanislas, DURAND Lionel, GACHET Philippe, GAILLOT Jean-Paul, GANDAUBER Gérard, HILLAIRET Christian, MAJEAU Stéphane, POCH Patrick, SCHNEIDER Alexandre, STAUDER Jean- Denis, VIALE Jean-Pascal, VIDAL Patrick

Visioconférence : /

Excusés : BACHEREAU Patrice (pouvoir à Stéphane MAJEAU), BOURSQUOT Brigitte, DALAIS Gaëlle, MOINET Mikaël (pouvoir à Sylvain BARREAUD)

Date de la convocation : 13 décembre 2022

Présents : 29

Votants : 31

Secrétaire de séance : Mme Monique RIVIERE

REÇU

13 JAN. 2023

**Sous-Préfecture
de SAINTES**

FINANCES : DECISIONS MODIFICATIVES

Monsieur le Président indique qu'il convient d'effectuer des ajustements sur les crédits votés sur l'exercice 2022 du budget principal :

DEPENSES INVESTISSEMENT				RECETTES INVESTISSEMENT		
Article	Opé	Libellé	Montant	Article	Libellé	Montant
1321-041		Ecritures d'ordre	2 748,95	O21	Virement de la section fonctionnement	44 645,99
1322-041		Ecritures d'ordre	1 497,50	1311-041	Ecritures d'ordre	2 748,95
1328-041		Ecritures d'ordre	13 187,40	1312-041	Ecritures d'ordre	1 497,50
13911-040		Subv d'invest rattachées Etat	549,79	1318-041	Ecritures d'ordre	6 593,40
13912-040		Subv d'invest rattachées région	299,50	16818-041	Prêt CAF	6 594,00
13918-040		Subv d'invest rattachées autres	3 296,70			
2151	57	Voirie Sainte Gemme	12 500,00			
2151	60	Travaux voirie Trizay	28 000,00			
2128	98	Terra Aventura Crazannes	4 200,00			
2183	98	Portable tourisme	300,00			
2188	98	Pupitre Roue blanche	900,00			
2158	42	Débroussailluse	700,00			
21578	92	Autres matériels GPL	3 500,00			
2031	92	Etudes GPL	20 000,00			
2135	92	Installations générales GPL	27 000,00			
2152	92	Signalétique GPL	15 500,00			
2151	92	Réseaux voirie	-66 000,00			
2184	98	Mobilier	-5 400,00			
2184	42	Mobilier	-700,00			
		TOTAL	62 079,84		TOTAL	62 079,84
DEPENSES FONCTIONNEMENT				RECETTES FONCTIONNEMENT		
Article		Libellé	Montant	Article	Libellé	Montant
		O23	Virement section investissement	44 645,99		
60612		Electricité	5 000	777-042	Quote part des subv d'investist	4 145,99
60636		Vêtements de travail	100			
6068		Autres matières et fournitures	7 000			
611		Contrat de prestations	7 700			
615231		Voiries	5 000			
61558		Autres biens	700			
6156		Maintenance	5 000			
617		Etudes	3 000			
6184		Versements organismes formation	3 000			
6232		Fêtes et cérémonies	4 000			
627		Frais bancaires	200			
6281		Concours divers	4 000			
6288		Autres services extérieurs	35 000			
63512		Taxes foncières	150			
6355		Taxes véhicules	20			
6217		Mise à disposition personnel	300			
6332		Cotisations FNAL	50			
6336		Cotisations CNFPT	700			
64112		NBI SFT	1 400			
64131		Rémunération contractuels	23 000			
64171		Rémunération apprentis	4 000			
6451		Cotisations urssaf	2 900			
6453		Cotisations caisses retraite	2 900			
6454		Cotisations assedic	400			
6478		Autres charges	500			
7391178		Contributions directes	900			
6512		Hébergement informatique	3 700			
6531		Indemnités élus	1 600			
65372		Cotisations FAEFM	350			
657341		Subventions communes membres	22 000			
6574		Subventions assos	48 000			
661121		ICNE année N	2 800			
6718		Remboursement TVA SDV	16 200			
6541		Créances non valeur	-36 000			
6251		Voyages et déplacements	-4 000			
60633		Fournitures de voirie	-130 000			
6282		Frais gardiennage	-14 000			
64111		Rémunération principale	-12 000			
64168		Autres emplois insertion	-8 000			
65548		Autres contributions	-4 000			
678		Autres charges exceptionnelles	-44 070,00			
		TOTAL	4 145,99		TOTAL	4 145,99

Adopté à l'unanimité

A Trizay, le 21 décembre 2022

Le Président

Sylvain BARREAU





**COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE SAINTONGE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 DECEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 21 décembre 2022 à 17h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la salle des fêtes de Trizay.

PRESENTS : M. BARREAUD Sylvain, Président,
M. GRENON Jean-Claude, Mme RIVIERE Monique, M. MACHEFERT Patrick, M. RAFFE David, MICHAUD Jacky, SIGNAT Lyliane, Vice-Présidents
Mmes BOISSEAU Béatrice, BOURSQUOT Nelly, DUCAYLA Christine, GRATON Sabrina, GUIBERTEAU Cathie, LOUASSIER Nadège, MARTIN Marie-Noëlle, MOURET Sylvie, PELLETIER Marie-Claude
Mrs BERNARD Dominique, CAILLAUD Stanislas, DURAND Lionel, GACHET Philippe, GAILLOT Jean-Paul, GANDAUBER Gérard, HILLAIRET Christian, MAJEAU Stéphane, POCH Patrick, SCHNEIDER Alexandre, STAUDER Jean- Denis, VIALE Jean-Pascal, VIDAL Patrick
Visioconférence : /
Excusés : BACHEREAU Patrice (pouvoir à Stéphane MAJEAU), BOURSQUOT Brigitte, DALAIS Gaëlle, MOINET Mikaël (pouvoir à Sylvain BARREAUD)

Date de la convocation : 13 décembre 2022
Présents : 29
Votants : 31
Secrétaire de séance : Mme Monique RIVIERE

REÇU

13 JAN. 2023

Sous-Préfecture
de SAINTES

FINANCES : DECISIONS MODIFICATIVES

Monsieur le Président indique qu'il convient d'effectuer des ajustements sur les crédits votés sur l'exercice 2022 du budget Zac Champ Bouchet :

DÉPENSES INVESTISSEMENT				RECETTES INVESTISSEMENT		
Article	Opé	Libellé	Montant	Article	Libellé	Montant
3351-040		Terrains	158 448.88	1641	Emprunt	158 448.88
TOTAL			158 448.88	TOTAL		158 448.88
DEPENSES FONCTIONNEMENT				RECETTES FONCTIONNEMENT		
Article		Libellé	Montant	Article	Libellé	Montant
6718		Remboursement TVA SDV	2863.77			
678		Autres charges exceptionnelles	155585.11	7133-042	Variation des en-cours	158 448.88
TOTAL			158 448.88	TOTAL		158 448.88

Adopté à l'unanimité

A Trizay, le 21 décembre 2022

Le Président

 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
 Sylvain BARREAUD